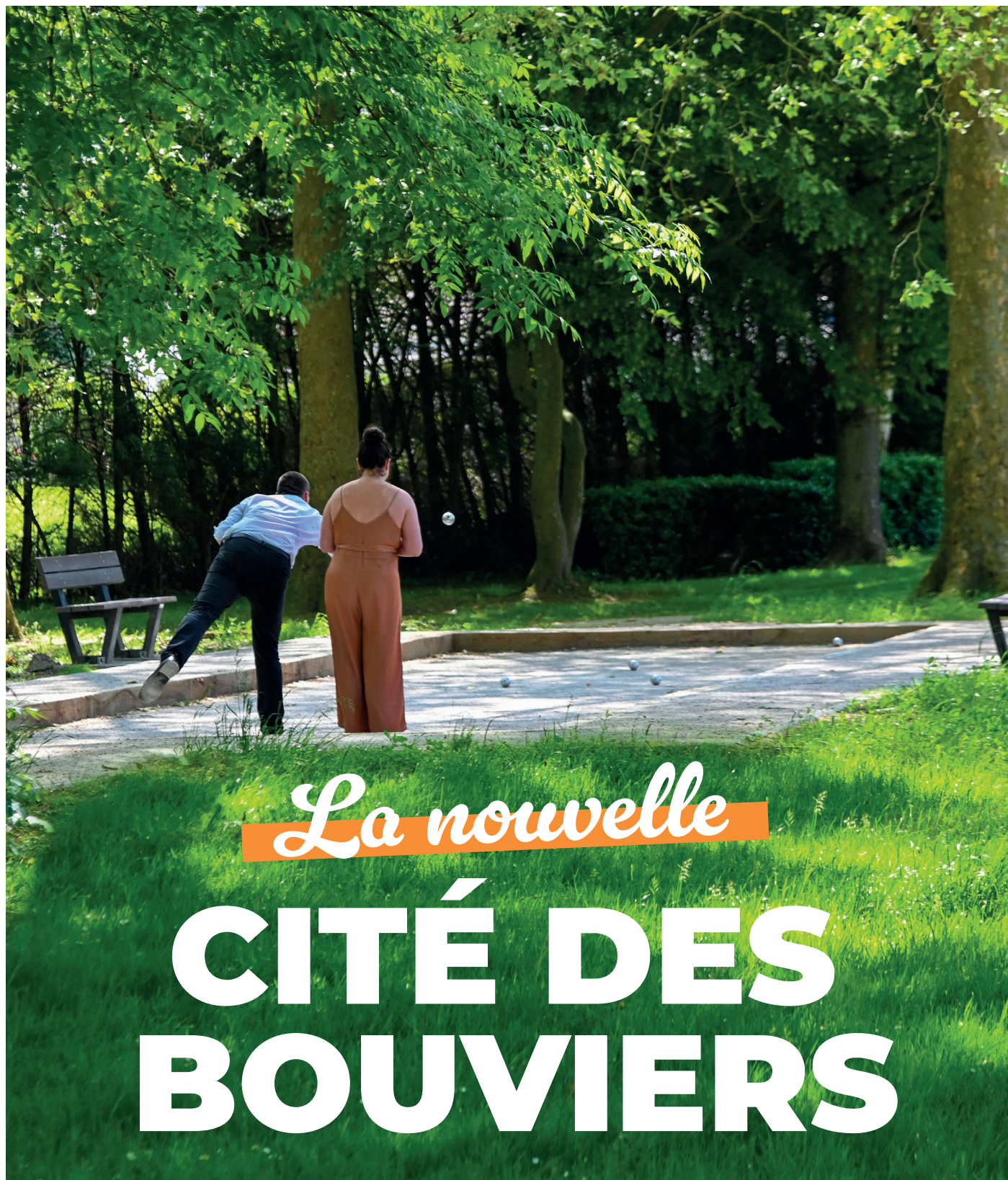


Le mag'

# Hénin-Beaumont

## *la Ville-Jardin*

N° 99 – Juin 2023



*La nouvelle*

# CITÉ DES BOUVIERS



# Sommaire



4-9 : Dossier  
La nouvelle cité des Bouviers



10-17 : Actualité  
Carnaval, Beaumont en fête, piscine,  
Médiévales, cérémonies...



18-19 : Culture  
Ecole d'Arts Plastiques, fête de la musique, gala  
et portes ouvertes de l'Ecole de musique...



20-24 : Sport  
Portes ouvertes de l'Atrium, à la découverte des  
sports héninois, inaugurations...



25-27 : Solidarité  
Santé, insertion et emploi, demandes de  
logement social, Carte senior ...



28-31 : Cadre de vie  
Parvis du commissariat, pêche au Bord-des-  
Eaux, jardins fleuris, éco-école...



32-34 - Vie économique  
La Ripaille, Fleurazur, village des commerçants,  
Passion subtile...



35-36 : Infos pratiques  
Inscription grande braderie, inscriptions colo-  
nie et centre de loisirs, changement de nom...



37 : Sécurité  
Usage de drogues, voleurs interpellés,  
tolérance zéro

**L'ACCENT 9**  
DANSE & SPECTACLES

**L'ACCENT 9 PRÉSENTE  
LE SPECTACLE  
MUSICAL**

**EN  
SCÈNE!**

*L'histoire rêvée d'un théâtre oublié...*

*450 artistes bénévoles  
réunis sur scène...*

**4 REPRESENTATIONS**

**17 & 18 JUIN**  
SALLE WILQUIN  
HÉNIN-BEAUMONT

**INFOS & TICKETS**  
**WWW.SPECTACLE-EN-SCENE.FR**

Théâtre  
de la Plaine  
Bouvines

Hénin-Beaumont





26 mai 2023 - Marché hebdomadaire avenue Brigitte Bardot

## Améliorer votre cadre de vie au quotidien

Il y a maintenant 2 ans, je vous avais présenté le projet de rénovation de la Cité des Bouviers à l'occasion d'une réunion publique destinée aux habitants du secteur.

Deux ans plus tard, les travaux sont sur le point de s'achever et la « vieille » Cité des Bouviers a laissé place à un quartier entièrement rénové et reverdi. Ces aménagements, nous les avons conçus avec vous afin de rendre votre cadre de vie plus agréable au quotidien.

Enfouissement des réseaux, rénovation des voiries, réfection des trottoirs... Tant d'actions ont été entreprises pour rendre à la cité son éclat d'antan. Alors que de nombreuses villes poursuivent la bétonisation à outrance, il était impensable dans la Ville-jardin de ne pas réfléchir à une végétalisation du quartier.

Réalisation de places de stationnement en dalles engazonnées, plantation d'arbres, création d'un

terrain de pétanque, mise en place de mobilier urbain... Le quartier des Bouviers est devenu un véritable havre de paix pour les amoureux de la nature.

Pour compléter cette transformation, le bailleur social Maisons et Cités a engagé des travaux de rénovation des façades des maisons de son parc locatif dans la cité.

Depuis maintenant près d'une décennie, Hénin-Beaumont a engagé sa transition vers une ville plus verte, plus responsable et plus agréable à vivre. Soyez-en assurés la transformation de notre ville se poursuit.

**Steve Briois,**  
votre Maire





# La nouvelle Cité des Bouviers

**Voilà 2 ans, le quartier des Bouviers a engagé sa mue. C'est une cité toute entière qui s'est métamorphosée et modernisée...**

Les travaux de rénovation et d'aménagement ont été effectués en parallèle par la ville et par la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin (CAHC) avec des phases distinctes visant à améliorer l'infrastructure et le cadre de vie.

## **Plus de 2,7 kilomètres de voiries ont ainsi été rénovés dans tout le quartier.**

Dans la première phase des travaux, qui s'est déroulée du 8 mars au 28 mai 2021, les rues Maryse Bastié, Hélène Boucher, Védrières, Georges Guynemer, Antoine de Saint Exupéry, ainsi qu'une partie de la rue Lazare Carnot, ont été rénovées avec succès.

Les différents travaux comprenaient **la simplification des réseaux d'eau potable (AEP)** dans les rues Barbusse et Robiaud, ainsi que **l'enfouissement des réseaux basse tension, de l'éclairage public et du génie civil pour la vidéoprotection.**

Des finitions en domaine privatif ont également été réalisées, et des bordures ont été posées dans la plupart des secteurs concernés.

Quant à la deuxième phase des travaux, elle a débuté au mois de septembre 2021 et concernait les rues Charles Favart, Marcellin Berthelot, Jean Charcot, Jean-Baptiste Delambre, Pierre Ternier et

la dernière portion de la rue Lazare Carnot. Les mêmes types d'interventions que lors de la première phase étaient prévus (enfouissement des réseaux basse tension, de l'éclairage public et du génie civil pour la vidéoprotection, ainsi que la pose de bordures).

**À noter que les rues Favart et Berthelot ont été aménagées en sens unique pour une meilleure circulation mais également afin de diminuer la vitesse, avec la création de chicanes.**

Il est important de noter que ces travaux de rénovation et d'aménagement contribuent à améliorer l'aspect esthétique de la commune, tout en renforçant la sécurité et en favorisant une meilleure circulation des véhicules et des piétons.

La municipalité d'Hénin-Beaumont est engagée dans ce projet d'envergure pour offrir à ses habitants un cadre de vie agréable, fonctionnel et adapté aux besoins de chacun.

La réalisation de ces travaux a nécessité un certain temps mais, désormais achevés, ils apportent de nombreux avantages aux résidents qui louent aujourd'hui un quartier agréable et moderne !





# Une cité (re)verdie

Outre la rénovation des voiries, la Municipalité en a profité pour entreprendre des travaux d'embellissement urbain. Ces initiatives visent avant tout à améliorer notre cadre de vie en favorisant la végétalisation, en créant des espaces conviviaux et en valorisant nos espaces verts. Preuve encore s'il en est que la ville-jardin se décline aussi dans les quartiers !

Dans le cadre de la mise en sens unique des rues Berthelot et Favard, des têtes d'îlots ont été végétalisées avec des plantes vivaces. De plus, un nouvel alignement de 11 arbres a été réalisé dans la rue Védrières.

Les travaux ont également inclus la création de mini parkings en dalles engazonnées rues Pascal et Mermoz, afin de permettre une gestion optimisée de l'espace de stationnement, ainsi que la plantation de haies de charmilles autour de ces parkings. L'engazonnement des places de stationnement, choix qui se multiplie dans toute la ville, a l'avantage de remplacer des zones bétonnées par de la verdure, qui aide ainsi à la création d'îlots de fraîcheurs, mais qui permet surtout de garantir une régulation thermique, hydraulique et écologique de ces espaces.

Dans un souci d'amélioration de l'infrastructure urbaine, des enrobés de trottoir et de voirie ont été réalisés, avec un enrobé noir pour la chaussée et un enrobé rouge pour les trottoirs. Ces aménagements assurent une meilleure qualité de circulation.

Enfin, un terrain de pétanque a été réalisé rue Lazare Carnot, auquel il faut rajouter l'installation de mobilier urbain tel que des corbeilles et des bancs.

## 2 années de rénovation



## Ils sont partenaires

Afin de construire des projets d'envergure, la Municipalité est à la recherche permanente de subventions. Ce travail préparatoire permet ainsi à Hénin-Beaumont de se réinventer tout en maîtrisant les coûts.





# 3 questions à...



**Liliane Petit,**  
adjointe au Maire  
en charge du Quartier Nord

**Depuis mars 2020, chaque quartier d'Hénin-Beaumont s'est vu attribuer un adjoint. Son rôle : veiller au développement de son quartier, en lien étroit avec les différents services et les habitants. Pour la cité des Bouviers et tout le Quartier Nord, cette charge a été attribuée à Liliane Petit, qui vante désormais un quartier qui reprend vie !**

## **Comment le projet a-t-il été construit ?**

Voilà plusieurs années que nous travaillons sur la rénovation du quartier des Bouviers. Auparavant, il était un peu triste, il y avait des fils partout, les voiries n'étaient pas entretenues. On a donc réfléchi aux aménagements possibles.

Surtout, nous avons voulu associer les habitants ! Une réunion publique a été organisée à la salle Prévert en novembre 2021 pour informer du projet mais surtout prendre toutes les bonnes idées. Les riverains souhaitaient voir l'installation d'un terrain de pétanque, nous l'avons fait !

**Plusieurs aménagements ont aussi été réalisés pour rendre ce quartier plus sûr.**

Tout à fait ! Nous avons d'abord souhaité réguler la vitesse. Nous constatons de plus en plus de véhicules roulant à tombeau ouvert dans nos quartiers. Des rues ont été mises en sens unique, des îlots végétalisés ont été installés pour réduire la vitesse dans les rues. La sécurité passe aussi par l'offre de station-

nement.

Beaucoup de véhicules étaient garés sur les routes ou les trottoirs. La situation devenait dangereuse. Plusieurs petits parkings ont donc été créés afin de désengorger les rues. Enfin, le quartier sera, dans les prochains temps, équipé de caméras de vidéoprotection.

## **Quel futur pour la cité des Bouviers ?**

Il fallait lui redonner vie ! Ce quartier a été trop longtemps oublié.

Aujourd'hui, les riverains peuvent enfin profiter d'un environnement agréable. Nous avons beaucoup joué sur la végétalisation du quartier, même dans les éléments urbains.

De son côté, Maisons & Cités a entrepris la rénovation des façades de sa centaine de logements existants. Un projet est à l'étude pour de nouvelles constructions, notamment 9 logements individuels, rue Maryse Bastié et 3 bâtiments collectifs rue la Bruyère pour un total d'une cinquantaine de logements. Tous les acteurs se sont mobilisés pour (re)mettre en valeur ce quartier et lui redonner vie !





## Une extension pour l'IME Georges Meilliez

L'Institut Médico-Éducatif Georges Meilliez d'Hénin-Beaumont, géré par l'association La Vie Active, est sur le point de connaître des développements majeurs. En 2021, l'association a obtenu un permis de construire pour un nouveau bâtiment, un parking, un jardin partagé et un city-stade, le tout appartenant à son site existant dans le quartier des Bouviers.

Cette nouvelle construction d'une superficie de plancher de 665 m<sup>2</sup> reflète l'engagement de la Vie

Active dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une fois achevé, ce nouveau bâtiment permettra d'améliorer les capacités d'accueil et les services offerts aux bénéficiaires de l'IME. L'établissement prévoit la création d'un bâtiment balnéothérapie, d'un espace musicothérapie, d'un espace multifonctionnel, d'un atelier cuisine et d'un magasin solidaire. Un plan de végétalisation est aussi prévu avec la plantation d'arbres et des haies.



## Maisons & Cités investit aux Bouviers !

Propriétés du bailleur social Maisons & Cités, bon nombre de logements du quartier ont fait peau neuve. Des dizaines de façades ont été rénovées, redonnant leur cachet d'antan à ces bâtisses historiques.

En parallèle, des réflexions sont en cours pour la création de nouveaux logements près de l'institut médico-éducatif Georges Meilliez. Une étude de capacité a d'ores et déjà été proposée avec la construction de 3 bâtiments collectifs à 3 niveaux de 30, 13 et 12 logements. 9 logements individuels en prêt social location-accession (PSLA) devraient aussi voir le jour. Affaire donc à suivre.





# 2 ans de *réno*

Avant



Après





# années novation



Avant



Après



# Carnaval

## une journée festive et ensoleillée



Le carnaval a illuminé une journée déjà resplendissante. Plus de 20 troupes ont répondu présentes à cet événement, transportant les habitants dans un véritable voyage enchanté. Dans une ambiance de liesse, le cortège a pris son envol en musique, se dirigeant joyeusement vers l'hôtel de ville. Tout au long du parcours, une pluie de confettis s'est abattue sur les nombreux passants qui s'étaient rassemblés pour admirer le défilé haut en couleur.

La féerie du carnaval a atteint son apogée à la plaine de la Maladrerie, où les festivités se sont clôturées dans un tourbillon de musique et de danse, captivant les petits et les grands.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



**Katleen Saelen, Miss Héninois 2023**, s'est présentée aux habitants pour la première fois, vêtue d'une robe rouge éclatante qui mettait en valeur sa beauté naturelle, lors du carnaval.

La jeune femme a fait une entrée remarquée à bord d'une magnifique Cadillac blanche, conduite par un chauffeur tout aussi élégant. Les habitants d'Hénin-Beaumont ont salué l'arrivée de leur nouvelle représentante, qui incarne l'élégance, la grâce et le charme de leur ville.

Katleen a profité de cette occasion pour saluer les habitants et leur exprimer sa gratitude pour leur accueil chaleureux. Elle a également exprimé son enthousiasme à l'idée de représenter Hénin-Beaumont lors de divers événements et manifestations, et de participer activement à la vie de la communauté locale.





# Beaumont en fête

## une nouvelle édition familiale et sportive

### Le critérium de Beaumont

En ouverture des traditionnelles fêtes de Beaumont, le critérium organisé par l'Etoile cycliste d'Hénin-Beaumont a réuni de nombreux sportifs venus de toute la région pour s'affronter sur un circuit relativement roulant.

Pour cette inauguration, le soleil était enfin présent et les spectateurs venus nombreux ont pu profiter du show offert par les sportifs.



### La foulée Beaumontoise

La foulée Beaumontoise aura battu des records pour cette 4e édition. En plus de la course, le Service des sports a souhaité proposer une marche nordique. Avec près de 200 participants aux deux épreuves, cette manifestation sportive aura animé le village de Beaumont.

Résultats hommes : 1. Dimitri LAGACHE, 2. Nicolas DIMYTROW, 3. Gianni AVVENIA / dames : 1. Sandrine LEROUX, 2. Sandrine DETRES, 3. Marie FLEURISSON



### Un coin nature

En plus de la ducasse présente depuis vendredi, les visiteurs se sont pressés le dimanche rue Saint-Martin afin de profiter des bonnes affaires du marché aux puces. Ils ont également pu faire leurs courses grâce à la présence des commerçants du Marché local de Beaumont.

Nouveauté cette année ! Un coin nature a été installé au coeur de la ferme pédagogique afin de sensibiliser les visiteurs à l'importance de prendre soin de notre planète.





# WEEK-END PORTES OUVERTES 1ER ET 2 JUILLET



**A l'occasion de son ouverture,  
nous vous proposons de découvrir la piscine et ses activités\*.**

***Réservez votre créneau :***

**<https://henin-beaumont.fr/piscine>**

\*créneau d'une heure

298 rue de l'abbaye, 62110 Hénin-Beaumont

## France Bleu Nord en direct d'Hénin-Beaumont

Vendredi 5 mai, une ambiance festive régnait sur la place Jean Jaurès à Hénin-Beaumont, alors que France Bleu Nord avait installé son studio en plein cœur de la ville pour une émission en direct. Tout était paré de bleu, couleur emblématique de la radio publique locale.

L'émission proposait un programme varié, mettant en avant la culture, le patrimoine ou encore la gastronomie. Après un chaleureux mot de bienvenue de Monsieur le Maire, de nombreux acteurs clés de la vie héninoise ont été interviewés en direct. Les gérants des Macarons Toqués et de la Brasserie Bellus, le proviseur du Lycée Senez, ainsi que les représentants de la médiathèque municipale ou de l'Escapade d'Hénin-Beaumont, ont partagé leurs histoires et leurs passions avec les auditeurs.

Les habitants présents sur la place ont également eu la chance de savourer des dégustations offertes par les commerçants mis à l'honneur à l'antenne. C'était une occasion parfaite pour découvrir les délices culinaires locaux. Cet événement radiophonique a laissé une empreinte positive dans les esprits, rappelant l'importance de mettre en avant les richesses de notre ville.







## Découvrez le programme

### Samedi :

- 14 h : ouverture officielle
- 14 h 30 : spectacle de rapaces
- 15 h : musiciens médiévaux
- 15 h 30 : spectacle d'oies
- 16 h : musiciens médiévaux
- 16 h 30 : animations pour enfants
- 17 h : spectacle d'oies
- 17 h 30 : spectacle de rapaces
- 18 h : animations pour enfants
- 18 h 30 : spectacle de cracheur de feu
- 19 h : fête champêtre avec DJ et cochon grillé
- 22 h : cracheur de feu

### Dimanche :

- 10 h : musiciens médiévaux
- 10 h 30 : spectacle d'oies
- 11 h : spectacle de rapaces
- 11 h 30 : spectacle de cracheur de feu
- 12 h : animations pour enfants
- 14 h 30 : spectacle équestre
- 15 h : musiciens médiévaux
- 15 h 30 : spectacle d'oies
- 16 h : spectacle de rapaces
- 16 h 30 : animations pour enfants
- 17 h : spectacle de cracheur de feu
- 17 h 30 : spectacle équestre



permanence le  
vendredi 2 juin  
de 8h30 à 12h  
et de 14h à 16h  
à l'accueil de la mairie.

**12 euros** : assiette de cochon  
grillé, frites, pain et tarte

**10 euros** : Brochettes ou  
saucisses ou merguez,  
pain, frites, tarte

Un fléchage sera installé  
afin de vous rendre aux  
Médiévales



Team Square



# Journée internationale des villes partenaires



Szanowny Panie Burmistrzu,

drogi Kolego,

z okazji Światowego Dnia Miast Partnerskich proszę przyjąć moje najlepsze życzenia. Dziękuję za wiele lat owocnych kontaktów, za wspólne spotkania i wizyty.

Tego dnia moje myśli wędrują ku Przyjaciółom z miast współpracujących z Koninem. Widzę, jaka w nas drzemie siła i ile możemy sobie zaoferować. Nasza różnorodność i specyfika naszych kultur wzbogaca każdą lokalną społeczność i pozwala na budowanie dobrych relacji między mieszkańcami naszych miast. O to właśnie chodzi, by budować trwałe mosty wypełnione przyjaźnią i międzynarodową energią. Naszą piękną, wspólną inicjatywą była akcja pomocy Czerniowcom w Ukrainie. To dowód, że jesteśmy razem nie tylko w radosnych momentach, ale można też na nas liczyć w trudnych chwilach.

Przesyłam serdeczne pozdrowienia i życzenia wszelkiego dobra. Do zobaczenia!

Z poważaniem

Przepraszam, że nie mogę podpisać  
Piotr Korytkowski

En 2019, Piotr Korytkowski Maire de Konin s'était rendu à Hénin-Beaumont afin de participer au Salon de la Pologne et découvrir notre belle ville. Cette visite a également été l'occasion de renouveler notre jumelage.

**Lettre adressée par le Maire de Konin à Steeve Briois en mai 2023.**

Monsieur le Maire, cher collègue,

A l'occasion de la journée internationale des villes partenaires, je ne vous souhaite que du bien. Merci pour toutes ces années de coopération très réussies, merci pour les rencontres et les nombreuses visites.

Ce jour, je pense à mes amis de nos villes partenaires. Je vois combien de force nous avons à nous offrir. Notre diversité et nos différences culturelles vont enrichir nos sociétés locales et vont permettre de créer des bonnes relations entre les habitants de nos villes partenaires.

Il s'agit de construire des ponts internationaux d'amitié et d'énergie. Notre dernière initiative commune a permis d'aider notre ville partenaire Czerniowce en Ukraine.

C'est la preuve que nous ne sommes pas ensemble uniquement dans les moments agréables mais aussi dans les moments difficiles. Je vous souhaite beaucoup de bonheur.

Cordialement.

**Piotr Korytkowski  
Maire de Konin**



## Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

En plus des traditionnelles commémorations, l'orchestre des anciens du 43<sup>e</sup> RI de Lille a offert un magnifique concert à la salle Tetelin à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. La salle était comble, témoignant de l'importance de cet événement chargé d'émotions.





## Des moments pour se souvenir



### Cérémonies du 8 mai

Le 8 mai 1945, la victoire de la Seconde Guerre mondiale était célébrée. Lors de la cérémonie du 78<sup>e</sup> anniversaire, rendant hommage aux victimes et aux combattants, un grand nombre de citoyens s'étaient rassemblés pour commémorer cette journée historique, aussi bien devant le monument aux morts de Beaumont que celui du cimetière centre.

Hénin-Beaumont n'oublie pas et continue d'honorer le devoir de mémoire. Cette cérémonie solennelle rappelle l'importance de préserver le souvenir de cette période sombre de notre histoire, de ne jamais oublier les sacrifices consentis et de transmettre ces valeurs aux générations futures.

### Hommage à Jacques Piette Maire - Résistant Homme d'État



Notre ville a rendu un vibrant hommage à Jacques Piette, ancien maire emblématique qui a marqué l'histoire d'Hénin-Beaumont. Monsieur le Maire, son conseil municipal et Bruno Bilde, Député du Pas-de-Calais, se sont rassemblés en présence de la famille de M. Piette pour honorer la mémoire de cet homme d'exception. Compagnon de la Libération et Grand officier de la Légion d'Honneur, Jacques Piette a consacré sa vie au service de sa ville et de ses habitants.

Au cours de la cérémonie, les élus et Jean-Claude Delhay, ancien premier adjoint et président du conseil des sages, ont souligné son engagement indéfectible pour le développement et le rayonnement d'Hénin-Beaumont. Son ambition de faire de notre ville un lieu dynamique et attractif a marqué les esprits et continue d'inspirer les générations futures.

Avec cet hommage, Hénin-Beaumont témoigne de sa reconnaissance envers cet homme d'exception et perpétue son souvenir.

Jacques Piette restera à jamais dans nos mémoires, symbole de dévouement, de courage et d'amour pour sa ville.

## L'agenda des *cérémonies patriotiques*

### Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine

Le jeudi 8 juin 2023, à 18 h, rassemblement devant le monument aux morts du cimetière centre pour rendre hommage à tous les soldats qui ont donné leur vie pour la France lors de la guerre d'Indochine.

### Appel du Général de Gaulle

Le dimanche 18 juin prochain, nous commémorerons le 83<sup>e</sup> anniversaire de l'appel historique du Général de Gaulle. La cérémonie débutera à 11 h à la stèle du Général de Gaulle, située sur le boulevard du même nom. Ensuite, à 11 h 30, nous nous rendrons à la stèle du Général de Gaulle de Beaumont pour poursuivre cette commémoration.



# L'état-civil

## du mois d'avril 2023



### Naissances :

La Municipalité leur souhaite la bienvenue

Zoë BAR ; Sasha DELOFFRE ; Jules DUBOIS ; Kaïs DUDKA ; Djoy LEBEGUE ; Achille MAYEUX ; Léo MICHELAS ; Rüben PEDRO.



### Décès :

La Municipalité s'associe à la tristesse des familles

Didier ACQUART ; Ahmed BENOUGHAA ; Eveline BLANQUET ; Gabriel BROUTIN ; Janique CARIN ; Micheline CARON ; Monique CONDRACQ ; Jérémy COUVELARD ; Robert CUNKO ; Raymonde DAUTRICOURT ; Patrice DE SMEDT ; Thérèse DEBARBAT ; Jacqueline DEBREU ; Josiane DELANNOY ; Daniel DELPLANQUE ; Alain DERVILLERS ; Viviane DUCHILLIEZ ; Joël FONTAINE ; Sophie GOLKA ; Danièle GOSSART ; Jeannette KABUTH ; Antoine KOTZBACH ; César KRZYZOWSKI ; Jean-Jacques LAMBOUR ; Alexis LATOSI ; Joëlle LAUNAY ; Louis LAURY ; Agnès LECLERCQ ; Léon LEFRANC ; Jeanne-Marie LEGRAND ; Angélique LEMAIRE ; Patrick LESAGE ; César MACKOWIAK ; Jany MANECHEZ ; Hélène MATYSIAK ; Marie-Thérèse MILLEVILLE ; Claudie MOREAU ; Odette NEUVILLE ; Olive PETIT ; Jean PIETROWSKI ; Michel PIQUET ; Marie PLUCINSKI ; Gilbert TALLON ; Henri TULEWICZ ; Marie VANVOSEN ; Micheline WALLART ; Marie WAWRZECKI.

### Mariages :

La Municipalité leur présente ses félicitations

Mohammed AMNIAI et Laïla BOUGAIZI ; Julien CARBONEL et Audrey PRZYBYLSKI ; Morgane CLODORÉ et Sébastien HIROUX (1) ; Gwendoline CUENCA et Thomas KLUPS ; Jessica DAUBRESSE et Rémy ROUSSEL (2) ; Maxime DELECOURT et Laura LEROY (3) ; Kévin DUBOIS et Pauline HURET (4) ; Hneiken HANYE et Marie-Anne POAWI (5) ; Isabelle LAMBERT et Gérard MOLLET (6).



## In memoriam



### PATRICK HAUCHART

C'est avec peine que nous avons appris la disparition de Patrick Hauchart, ancien conseiller municipal.

Contrôleur de gestion au sein d'une administration, mais aussi membre du conseil de quartier Nord-Ouest avant de devenir conseiller municipal d'Hénin-Beaumont de 2011 à 2020, il a été dès 2007 un fidèle compagnon de route de Monsieur le Maire.

Fils du docteur André Hauchart, il avait repris le flambeau de sa mère, Jacqueline, qui avait créé la surprise en 1995 en réunissant 29% des voix aux élections municipales sous l'étiquette UDF. Jacqueline était une grande patriote et faisait partie de la Résistance durant la guerre.

Soucieux de l'environnement et de la nature, il s'est longtemps préoccupé des problématiques de transition énergétique et de gestion des déchets, notamment du compostage.

A ses proches et notamment à son épouse Marie-Reine, Steeve Briois s'associe à leur tristesse et leur présente ses plus respectueuses condoléances.





## 50 ans d'amour pour M. et Mme Dewatine

C'est avec une grande joie que la famille Dewatine s'est réunie le 22 avril dernier dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville pour célébrer les noces d'or d'Andrée et Francis. Cinquante ans de mariage, un demi-siècle de complicité et d'amour partagé.

Andrée, née le 5 mars 1951 à Tourcoing, et Francis, né le 11 mars 1950 à Noyelles-Godault, sont tous deux issus de familles modestes. Ils ont grandi dans le bassin minier, forgé par le dur labeur de leurs parents. Andrée a débuté sa carrière comme aide-soignante avant de travailler dans l'industrie de la confection. Francis, quant à lui, a exercé le métier de mécanicien avant de devenir facteur.

Leur rencontre, bien que semblant anodine au premier abord, a marqué le début d'une belle histoire. En-

fants, ils empruntaient le même chemin pour rentrer chez eux de l'école, et plus tard, ils se retrouvèrent en tant que moniteurs dans des colonies de vacances. Une relation d'amitié qui s'est peu à peu transformée en amour sincère.

Trois enfants seront issus de leur mariage. Laurent né en 1974, Véronique en 1980 et Benoît en 1983. Chacun a embrassé une carrière scientifique, deux à l'hôpital et une en tant que professeur de mathématiques. Andrée et Francis sont aussi des grands-parents comblés avec leurs six petits-enfants : Antoine, Emma, Augustin, Louise, Eleonore et Marceau.

Devant Maryse Poulain, adjointe au Maire, ils se sont une nouvelle fois dit « oui » !



## Noces d'or de Marc et Jocelyne Nosal

Le samedi 13 mai 2023, dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville d'Hénin-Beaumont, Monsieur le Maire a présidé la cérémonie des noces d'or de Monsieur et Madame Nosal.

Marc Nosal, né le 17 mai 1953 à Hénin-Liétard, a grandi dans une maison empreinte de la culture polonaise. Son père, Augustin, est venu dans le Nord pour travailler comme mineur de fond et sa mère a suivi sa famille à la recherche d'une nouvelle vie. Marc a fréquenté le Lycée Pasteur d'Hénin et a obtenu un CAP de chaudronnier. Après son service militaire, il a travaillé comme chaudronnier dans les houillères de Fouquières. Un beau-frère fonctionnaire de la Police nationale a éveillé chez lui l'envie de rejoindre les forces de l'ordre. Il a réussi le concours d'entrée et a entamé sa carrière à Paris avant d'être muté au commissariat de Carvin, puis de Lens. Il a pris sa retraite en 2006 au grade de Brigadier-Chef.

Jocelyne Delattre-Guibon, née le 16 juillet 1949 à Hénin-Liétard, est la fille d'un forgeron devenu chauffeur

aux houillères et d'une mère au foyer. Elle a appris le métier de couturière en confection et a travaillé pour des entreprises emblématiques de la région. Elle a rejoint la mairie d'Hénin-Beaumont en 1972 en tant qu'hôtesse d'accueil et couturière. Après 35 ans de service, elle a pris sa retraite en 2007. Jocelyne partage avec Marc le goût des voyages et pratique également la marche.

L'histoire d'amour entre Marc et Jocelyne a débuté au Colysée de Billy-Montigny, un lieu consacré à la danse et aux spectacles. Ce fut un coup de foudre mutuel. Pour conquérir le cœur de Jocelyne, Marc a un peu réécrit sa biographie, mentant sur son âge et prétendant être majeur et titulaire du permis de conduire. C'est ainsi qu'ils se sont dit « oui » pour la première fois le 12 mai 1973, dans cette même salle, de l'hôtel de ville, il y a 50 ans.

De cette union sont nées deux filles : Daisy née en 1975, consultante en communication et Candy, née en 1979, infirmière.



# L'agenda culturel du mois de juin !



**Exposition**  
**ECOLE D'ARTS  
PLASTIQUES**

**DU 15 AU 19  
JUIN 2023**

HALL DE L'HÔTEL DE VILLE

**ENTRÉE GRATUITE**

**Vernissage**  
jeudi 15 juin à 18 h

**Horaires :**  
vendredi 16 juin : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h  
samedi 17 juin : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h  
lundi 19 juin : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

## Le 21 juin, on fête la musique !



**FÊTE DE LA  
Musique**  
AU PARC PUBLIC

LYN [THE VOICE 5] • FLASH-BACK 80 • DJ

**MERCREDI  
21 JUIN  
2023  
18 H 30**

**PARC PUBLIC  
RUE ELIE  
GRUYELLE**

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

**ENTRÉE GRATUITE**

HENIN-BEAUMONT



# Gala de l'école de musique

*Michel Polnareff*

Espace François Mitterrand  
Rue René Cassin - Hénin-Beaumont

**Vendredi 23 juin 2023 - 19 h**  
OUVERTURE DES PORTES 18 h 30

ENTRÉE GRATUITE

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE



## Portes ouvertes de l'Ecole municipale de musique

### *Michel Polnareff*

Durant la semaine du 26 juin au 1er juillet, l'école municipale de musique vous ouvre ses portes. En plus des rencontres avec les professeurs, des mini-concerts seront proposés.

#### Lundi 26 juin

##### Hautbois

de 17 h 30 à 19 h 30  
Salle Vivaldi

##### Flûte traversière

de 17 h 30 à 19 h  
Salle Debussy

##### Saxophone

de 18 h 30 à 19 h 30  
Salle Rostropovitch

##### Piano

de 17 h à 18 h 30  
Auditorium

##### Clarinete

de 18 h à 19 h 30  
Salle Bach

##### Guitare basse électrique

de 18 h à 19 h 30

##### Formation musicale adultes

de 18 h 30 à 19 h 30  
Salle Chopin

#### Mardi 27 juin

##### Guitare classique

de 17 h à 18 h 30  
Salle Berlioz

##### Violon

de 17 h à 18 h  
Salle Rostropovitch

##### Ensemble de violons et flûtes

##### traversières 1<sup>er</sup> cycle

de 18 h 30 à 19 h 30  
Auditorium

#### Mercredi 28 juin

##### Percussions

de 10 h à 12 h  
Salle Vivaldi

##### Atelier pratique collective (enfants 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année)

de 10 h 30 à 11 h 30  
Salle Mozart

##### Eveil musical

de 11 h 30 à 12 h  
Salle Mozart

##### Violoncelle

de 14 h 15 à 15 h 15  
Salle Rostropovitch

##### Atelier pratique collective (enfants 2<sup>e</sup> année)

de 15 h 30 à 16 h  
Salle Mozart

##### Eveil musical

de 16 h à 16 h 30  
Salle Mozart

##### Atelier pratique collective (enfants 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année)

de 16 h 30 à 17 h  
Salle Mozart

##### Audition des pianistes

de 17 h 45 à 18 h 45  
Auditorium

##### Ensemble de guitares classiques

de 19 h à 20 h  
Auditorium

#### Jeudi 29 juin

##### Trompette

de 16 h 30 à 17 h 30  
Salle Rostropovitch

##### Guitare

de 16 h 30 à 17 h 30  
Salle Berlioz

##### Ensemble de percussions

de 17 h 30 à 18 h 30  
Salle Vivaldi

##### Atelier musique actuelle

de 18 h 45 à 19 h 45  
Auditorium

#### Vendredi 30 juin

##### Clarinete

de 16 h 30 à 18 h  
Salle Bach

##### Guitare

de 17 h à 18 h 30  
Salle Bach

##### Atelier voix

de 18 h à 18 h 30  
Salle Mozart

##### Ensemble à vents (2<sup>e</sup> cycle)

de 19 h à 20 h  
Auditorium

#### Samedi 1<sup>er</sup> juillet

##### Eveil musical

de 9 h 45 à 10 h 15  
Salle Mozart

##### Atelier pratique collective

(enfants 1<sup>ère</sup> année)  
de 10 h 15 à 10 h 45  
Auditorium

##### Tuba/trombone

de 10 h 30 à 11 h  
Auditorium

##### Ensemble à vents (1<sup>er</sup> cycle)

de 11 h 30 à 12 h  
Auditorium

##### Concerts miniatures ouverts à tous



# A la découverte des sports Fléninois

## Gymnastique pour les enfants de 4 et 5 ans



Le 24 mai dernier, l'association Hénin gym a ouvert ses portes à une dizaine de jeunes enfants afin de leur faire découvrir la gymnastique.

Cette séance proposée dans le cadre du dispositif «A la découverte des sports héninois» permet aux Héninois et Beaumontois de découvrir un sport pratiqué sur la commune avant de s'inscrire dans un club.

## Prochainement

### Escrime



Jeudi 22 juin, le Cercle d'Escrime d'Hénin-Beaumont vous invite à découvrir l'escrime. Rendez-vous dès 19 h à la salle d'armes de l'Atrium. Activité gratuite, ouverte à tous.

Inscription obligatoire au 03 21 08 60 40.



PORTES OUVERTES  
PORTES OUVERTES  
PORTES OUVERTES  
PORTES OUVERTES  
PORTES OUVERTES  
**PORTES OUVERTES**  
PORTES OUVERTES



## Votre programme

■ **Dance Fitness** ■  
avec Johanna

■ **Body Barre** ■  
avec Marine

■ **Zumba** ■  
avec Doriane

■ **Street Jazz** ■  
avec Johanna

■ **Abdos Taille Fessiers** ■  
avec Marine

■ **Spinning** ■  
avec Johanna et Marine

■ **Cabaret** ■  
avec Johanna

■ **Fit & Fight** ■  
avec Marine

■ **Yoga** ■  
avec Corinne

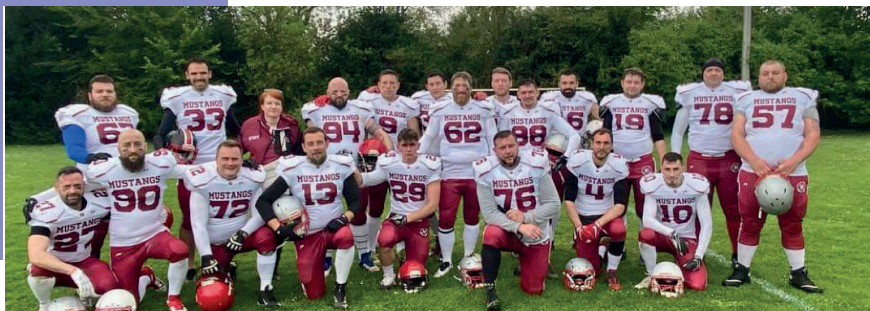
# SAMEDI 3 JUIN 2023

DE 14 H 30 À 17 H

## ATRIUM MAISON SPORT SANTÉ



## Mustangs : championnat régional 1 de foot US



Le club de football Américain et de flag football Les Mustangs, organise le dimanche 4 juin 2023 dès 12h à Hénin Beaumont la finale du championnat de régionale 1 de football Américain qui opposera l'équipe des Lions de Carvin aux Seagulls de Calais. Le même jour auront lieu les playoff de Régionale 2 où s'opposeront l'équipe des Eagles de Maubeuge et l'équipe des Poppy's d'Albert.

Rendez-vous à l'Espace François Mitterrand, au stade Coget pour une belle journée de football Américain !

## Des jeunes escrimeuses héninoises se qualifient pour les championnats de France de 1<sup>ère</sup> division !



Le week-end du 18 et 19 avril, Hénin-Beaumont a accueilli plus d'une centaine d'équipes de toute la France pour les épreuves qualificatives des championnats de France d'escrime en catégories M17 et M20. L'équipe féminine M17 d'Hénin-Beaumont a réussi à obtenir une belle performance en se classant 5<sup>e</sup> de l'épreuve et en remportant ainsi son billet pour les prochains championnats de France de 1<sup>ère</sup> division.

Les jeunes escrimeuses Erine Dubois, Solange Rosalie et Emma Friess ont ainsi brillé dans cette compétition et ont fait honneur à leur club local, qui a également reçu les félicitations du vice-président de la Fédération Française d'Escrime, Mario Bourdageau, pour l'organisation sans faille de l'événement.

Malgré des résultats mitigés pour les autres équipes héninoises, la performance de ces jeunes femmes mérite d'être saluée et met en avant le potentiel de la relève de l'escrime en France. Leur qualification pour les championnats de France de 1<sup>ère</sup> division promet une belle compétition à venir, où elles auront l'opportunité de représenter fièrement leur club et leur ville.

Espérons que cette performance inspirera d'autres jeunes escrimeurs et escrimeuses à poursuivre leur passion pour ce sport noble et exigeant. Bravo à l'équipe féminine M17 d'Hénin-Beaumont et bonne chance pour les championnats de France !

## Week-end des stadistes



Les 17 et 18 juin ainsi que les 24 et 25 juin seront dédiés aux week-ends des stadistes au stade Birembaut.

Ce sera l'occasion de clôturer la saison sportive en alliant sport et convivialité, au cours d'un moment durant lequel toutes les équipes des plus petits au plus grands pourront évoluer contre des équipes extérieures le tout autour d'un barbecue.

C'est également l'occasion pour les éducateurs de commencer à préparer la saison prochaine et de permettre à de nouveaux joueurs ou joueuses d'évoluer sous leurs nouvelles couleurs.

## FCF : un tournoi 100 % féminin



Dans le cadre de Terre de jeux 2024, le Football club féminin d'Hénin-Beaumont organise cette année un grand tournoi exclusivement féminin U18 F les 24 et 25 juin au Stade Delmotte à Hénin Beaumont.

Toute la journée du 24 juin, lors du tournoi, un stand sera tenu par Mme Desert et ses collègues médecins de la polyclinique d'Hénin-Beaumont (groupe AHNAC) en partenariat avec le club dans le cadre de la campagne «check ton col».

Toutes les joueuses présentes sur le site pourront échanger avec ces professionnels de santé.



# Inaugurations

A Hénin-Beaumont, on ne badine pas avec le sport ! Depuis 9 ans maintenant, le Municipalité s'est efforcée d'offrir aux Héninois comme aux Beaumontois des équipements de qualité, accessibles à tous. Ce mois-ci, Monsieur le Maire et son conseil municipal ont inauguré trois nouvelles infrastructures qui continueront de faire rayonner nos sportifs ! Retour en images.

## *Le mur d'escalade* de l'Espace François Mitterrand

Le 10 mai, Monsieur le Maire, accompagné de Sabine Finez, conseillère régionale, d'élus, de sportifs et d'habitants, a inauguré le tout nouveau mur d'escalade de l'Espace François Mitterrand. A noter la présence exceptionnelle de Manu Cornu, membre de l'équipe de France d'escalade. La cérémonie a rassemblé un grand nombre de personnes, toutes venues admirer la prouesse architecturale et sportive qu'est ce mur d'escalade. Ce nouvel équipement a été financé avec le soutien de la Région Hauts-de-France et du Département du Pas-de-Calais.



co-financé avec



co-financé avec





# de sites sportifs



co-financé avec



## *Le boulo-drome* de l'ancienne gare de Beaumont

Le mercredi 24 mai, Monsieur le Maire a inauguré le boulo-drome installé sur le site de l'ancienne gare de Beaumont.

Réceptionné durant les mesures de restrictions sanitaires, le nouvel équipement n'avait pas encore pu être inauguré officiellement. Depuis des mois, les sportifs de la Boule Beaumontoise profitent d'une structure leur permettant de pratiquer la pétanque en été comme en hiver.

Cet équipement a été réalisé avec le soutien financier de l'Agglomération.



«Vous ne m'aviez rien promis mais vous l'avez fait !»

Michel Julita – Président fondateur de la Boule Beaumontoise

## *Le terrain multisports* Coubertin

C'est un des engagements de la Municipalité : rendre le sport accessible à tous en installant des structures au cœur des quartiers.

Le terrain multisports Coubertin situé à Beaumont a été inauguré le 24 mai dernier en présence de Monsieur le Maire et de Valérie Biegalski, conseillère régionale.

En plus d'être utilisé par les habitants de Beaumont, le terrain multisports offre aux élèves de l'école Léon Blum un lieu sécurisé pour la pratique du sport. Cet équipement a été réalisé avec le soutien financier de la Région et de l'Agglomération.





# Retour sur les événements sportifs

## Le triathlon annuel a tenu toutes ses promesses

Le dimanche 7 mai, le triathlon organisé par Hénin Endurance Team a fait le plein. Plus de 350 athlètes se sont donné rendez-vous sur le site du Bord-des-Eaux.

Ce sont les jeunes qui ont ouvert le bal avec deux duathlons. Gaspard Malvache remporte cette première épreuve sur le duathlon 6-9 ans du TC Liévin. Eloi Chambelland de la Côte d'Opale Triathlon Calais St-Omer s'impose chez les 10-13-9 ans.

Dès 10 h, les premiers triathlètes se mettent à l'eau sur le format XS (400 m de natation 10 km de vélo et 2,5 km de course à pied) Le jeune minime Eliot Delecroi de Villeneuve d'Ascq Triathlon remporte l'épreuve chez les Hommes et la minime Maelis Rolin de la Côte d'Opale Triathlon Calais St-Omer chez les Femmes.

Il fallait attendre 11 h pour le départ des adultes sur un triathlon format S (700 m de natation 20 km de vélo et 5 km de course à pied) Sélectif D3 de triathlon. Le junior Merciris Nathan de Metz Triathlon s'impose chez les adultes. Louise Delbarre du TC Liévin monte sur la première marche chez les femmes.

Félicitations aux athlètes !



## Record de participants battu pour le ball-trap

Toutes les années, le ball-trap organisé par Hénin tir connaît un véritable succès. Les tireurs, nombreux, avaient fait le déplacement pour participer aux différentes épreuves proposées durant ces 2 jours. L'objectif étant d'engranger le plus de points afin de décrocher les plus beaux lots.

Trois concours étaient organisés : Un pas de tir confirmés, un pas de tir chasseurs, et une coupe apéritif. La manifestation a été ponctuée par 2 repas organisés au sein du boulodrome de Beaumont. Félicitations à Hénin tir pour cette belle organisation.





## Collecte pour les chats libres de la ville

La prochaine collecte se fera le mercredi **7 juin 2023** de 14 h à 19 h, au service de la protection animale, 8 rue Voltaire, à côté de l'hôtel de ville.

Vous pourrez y déposer de la nourriture mais également des couvertures et autres dons à destination des chats libres de la ville.

### Don du sang

L'établissement français du sang organise ses prochaines collectes **les mardis 13 juin et 11 juillet 2023, de 10 h à 18 h, à la salle Prévert, rue Jacques Prévert.**

Scannez le QR code pour prendre rendez-vous :



### Pass seniors

#### GYM DOUCE

**ATRIUM – MAISON SPORT SANTE**  
Tous les lundis de 15h30 à 16h30

**RENFORCEMENT MUSCULAIRE – ATRIUM – MAISON SPORT SANTE**  
Tous les vendredis de 9h à 10h

**TAISO « Espace F. Mitterrand »**  
Tous les mardis de 9h à 10h

**MARCHE NORDIQUE le Mercredi**  
- 07/06 : Guy MOLLET  
- 14/06 : Stade DELABRE  
- 21/06 : Stade DELMOTTE  
- 28/06 : Espace F. MITTERRAND

**Balade vélo en partenariat avec l'étoile cycliste héninoise**  
Tous les jeudis de 10h à 12h  
rendez-vous à l'EFM

**ATELIER MEMOIRE**  
**salle Jacques Prévert**  
Tous les vendredis de 14h à 15h30

**ATELIER MEMOIRE – salle G. MOLLET**  
Tous les vendredis de 16h à 17h30

**Pour la bonne organisation des activités, il est nécessaire de s'inscrire au CCAS 03.21.77.35.53**



## Je prends soin de mon cœur !

**On oublie souvent d'en prendre soin alors qu'il nous permet de vivre : le cœur. Ce muscle permet la circulation du sang à travers les veines et les artères. Il fait 1,5 fois la taille d'un poing fermé et pèse en moyenne 250 à 350 g.** Protéger son cœur, c'est se préserver des maladies cardiovasculaires. Elles regroupent l'ensemble de maladies fréquentes et graves du cœur et des vaisseaux sanguins (infarctus du myocarde, AVC, insuffisance cardiaque...). Elles sont l'une des premières causes de décès en France. Chaque année, ce sont en moyenne 140 000 personnes qui meurent d'une maladie cardiovasculaire, l'infarctus du myocarde touche 120 000 personnes, l'insuffisance cardiaque quant à elle atteint 500 000 personnes.

### Quelques conseils pour prendre soin de son cœur :

1. Arrêter de fumer (un professionnel de santé peut vous aider dans votre démarche).
2. Pratiquer 30 minutes d'exercice par jour (marcher, prendre les escaliers, faire du vélo).
3. Adopter une alimentation saine.
4. Contrôler votre stress.
5. Dormir 6 à 8 heures par nuit.
6. Consulter votre médecin (demandez-lui de contrôler votre tension artérielle ainsi que votre taux de cholestérol).

## Face aux fortes chaleurs, vous n'êtes pas seuls !

L'été prochain, si vous, un parent, un ami ou un proche de votre entourage risquez d'être isolé(e)s, n'hésitez pas à vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables auprès du centre communal d'action sociale (CCAS).

Cette inscription permettra au CCAS de suivre de manière préventive les personnes les plus vulnérables pendant la période de canicule. Les personnes âgées de plus de 65 ans, celles de plus de 60 ans inaptes au travail et résidant à leur domicile, ainsi que les adultes handicapés peuvent s'inscrire. La demande peut être faite par la personne elle-même, son représentant légal, ses proches ou un tiers.

Le CCAS contactera régulièrement par téléphone les personnes inscrites pour s'assurer de leur bien-être et leur donner des conseils pour mieux lutter contre les fortes chaleurs. Les données recensées sur le registre facilitent également l'intervention des services sociaux et sanitaires auprès des personnes isolées.

Vous pouvez vous inscrire en appelant le CCAS au 03 21 77 35 55.





## Rappel sur les demandes de logement social : une attribution ordonnée par les bailleurs

Une demande de logement social nécessite de répondre à un certain nombre de critères, notamment les conditions de ressources. Il faut aussi que le parc locatif des différents bailleurs sociaux propose des logements disponibles. Les logements appartiennent en effet aux bailleurs sociaux (Pas-de-Calais Habitat, Maisons et Cités, SIA Habitat...) et non à la Ville !

Si vous déposez un dossier au service Logement du CCAS, l'enregistrement de la demande ne vaut pas attribution d'un logement.

Chaque dossier sera présenté en commission d'attribution des logements d'un bailleur social par les services de ce bailleur. C'est cette commission, et seulement elle, qui décide d'attribuer les logements (et pas la Mairie).

Actuellement, le nombre de logements disponibles sur le territoire communal est faible. Cela est notamment dû aux opérations de réhabilitation liées à l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM) qui bloque l'accès au parc locatif.

### Adresse des bailleurs sociaux :

SIA  
67 Avenue du Maréchal Leclerc  
Résidence du Maréchal Leclerc  
62110 HENIN-BEAUMONT

Antenne Maisons & Cités  
5 rue de Beaumont  
62950 NOYELLES-GODAULT

Pas-de-Calais Habitat  
Résidence Mendès France  
44 avenue des Fusillés  
62110 HENIN-BEAUMONT



## Insertion le centre soc

### • L'espace accueil du centre social

Le centre social dispose d'un lieu d'accueil dynamique qui propose écoute, aide, information et orientation. Il est équipé de 2 bornes informatiques en libre accès afin de pouvoir effectuer vos démarches en ligne (Ameli, déclaration d'impôts, CAF...) avec la possibilité d'être aidé et accompagné par l'agent d'accueil.

L'établissement est également équipé d'une borne tactile référencée site « Mines d'infos » de la maison de l'emploi afin de permettre à tous les habitants d'avoir accès à toutes les informations concernant le territoire (emploi, santé, aides sociales, permanences des partenaires, activités du centre social, information municipale...).

Enfin, possibilité est donnée aux habitants d'être initiés à l'utilisation du site internet Pôle emploi par un agent du centre social formé par l'organisme à cet effet.

### • Ateliers et espaces solidaires

Le centre social propose à tous les habitants et notamment aux habitants isolés et les plus éloignés de l'emploi une étape d'aide à l'insertion à travers des ateliers collectifs et des animations socio-éducatives (jardin pédagogique, atelier cuisine, animations santé ou





# et emploi : ial peut vous aider !

bien être, loisirs créatifs adultes...).

L'objectif étant de favoriser la (re)prise de confiance en soi et de lever les freins périphériques pour faciliter l'accès ou le retour à l'emploi et/ou en formation.

## • Construction de parcours individualisés d'aide à l'insertion professionnelle

Au sein du centre social, plusieurs ateliers d'aide à l'insertion professionnelle sont proposés dans le but de lever les freins psychologiques à la reprise d'un emploi, lever les freins professionnels et préparer les participants à l'accès ou au retour à l'emploi et la formation : présentation des dispositifs d'aides financières, ateliers de soins socio-esthétiques pour favoriser la confiance en soi et pour mieux mettre en avant ses compétences, initiation au théâtre pour faciliter la prise de parole, visites d'entreprises, préparation aux entretiens de recrutement...



## Rencontre employeurs et habitants

De nombreuses associations et structures interviennent au sein du Centre social

### AVEC LA MAISON DE L'EMPLOI :

La maison de l'emploi porte de nombreuses initiatives comme l'organisation d'actions « Osons Nos Talents » qui permet une présentation des métiers sous forme d'ateliers participatifs dans les secteurs du bâtiment, du service à la personne, métiers du numérique, restauration, transport... Une seconde action « Conduisez votre avenir » axée sur les métiers du BTP est menée. Elle est destinée aux demandeurs d'emploi sans qualification ou ayant suivi une courte formation. Ateliers de mises en pratiques sur les métiers de l'isolation, la peinture, la plomberie, l'électricité, le carrelage et revêtement de sol...

### AVEC L'ASSOCIATION PAGE :

Elle intervient à Hénin-Beaumont (jusque fin juin) en direction des bénéficiaires du RSA de la CAHC en lien avec les référents du CCAS de chaque commune. Un travail est effectué sur le projet professionnel des personnes suivies avec pour but la validation du projet professionnel. Afin d'y parvenir, différents ateliers sont proposés afin de lever des freins (confiance en soi, expression correcte, projet réalisable). Des immersions en entreprises sont également proposées.

### AVEC UN COACH JEUNESSE A LA MISSION LOCALE :

En direction de 16-25 ans dits « invisibles » et en difficulté pour se mobiliser dans un projet de vie, le coach intervient autour de différentes problématiques (logement, addictions, dette, recherche d'emploi) afin de lever les blocages et d'accompagner les jeunes dans un projet de vie. Pour les mineurs, un rendez-vous préalable avec les parents est organisé.

### AVEC INITIATIVE GOHELLE LENS-LIEVIN :

Son rôle : accompagner à la création d'entreprise, le retour à l'emploi dans la création d'activité, notamment au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Plusieurs actions peuvent être mises en place, comme le programme « in'cube », qui est un accompagnement adapté et renforcé en direction des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RSA ainsi que pour les moins de 30 ans.

**Pour plus d'informations :**  
Centre social - rue Louise Michel  
03 21 77 22 80





C'est en juillet prochain que les travaux de rénovation du parvis du commissariat débuteront. Le constat de la dégradation progressive des pavés autobloquants actuels a été l'occasion d'engager une réflexion sur un nouvel aménagement de cet espace qui sera mieux adapté au concept de ville-jardin.

Ainsi, cette zone piétonne fera l'objet d'un engazonnement et sera traversée par une allée constituée de sable de marquise et agrémentée d'une haie et d'un chêne qui sera planté au centre du parvis. Des bancs seront installés et le parvis sera équipé d'un éclairage.

Par ailleurs, les abords feront l'objet de travaux avec la réfection d'une partie de la chaussée de la rue Léon Pruvot et la rénovation avec des pavés du trottoir situé entre la rue Ampère et le parvis. En outre, les réseaux aériens seront enfouis.

## **Vous souhaitez diffuser une publicité dans le magazine municipal**

N'hésitez pas à prendre contact  
avec le service entreprendre  
au **03 21 74 87 00**







## Bord-des-Eaux : Pour la pêche aussi il y a un règlement !

**Les beaux jours arrivent ! Nombreux seront les Héninois et Beaumontois à vouloir profiter du parc du Bord-des-Eaux.**

**Les pêcheurs, eux aussi, seront au rendez-vous. Pour que tous les usagers puissent vivre en harmonie, la Municipalité a mis en place en 2018 un règlement spécifique à la pratique de la pêche.**

Elle est ainsi règlementée comme suit :

- La pêche est autorisée sur l'ensemble des berges du plan d'eau à l'exception de la zone délimitée du ponton à la rue Sensée, et du ponton au rond-point du Bord-des-Eaux.
- La pêche en embarcation est interdite.
- Les pratiquants devront se conformer aux lois et

règlements sans préjudice des contrôles qui peuvent être effectués par les agents assermentés habilités ou par toute autorité officielle chargée de la Police de la Pêche.

- La pêche est autorisée du dernier samedi du mois de mars au premier dimanche de novembre inclus, du lever au coucher du soleil, exclusivement dans les zones prévues à cet effet.
- La pratique de la pêche en dehors de cette période et de ces horaires est strictement interdite.
- Les pêcheurs mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents ou d'un accompagnateur majeur.
- Chaque pêcheur doit se conformer aux dispositions de la réglementation générale des jardins et bois appartenant à la Ville d'Hénin-Beaumont et pratiquer la pêche sans nuire à l'ordre public ou à la jouissance paisible des lieux des autres usagers.

## CONCOURS DES JARDINS FLEURIS

PAR LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

Comme chaque année, la Société d'horticulture d'Hénin-Beaumont organise son traditionnel concours de fleurissement de la Ville.

Ouvert à tous les Héninois et Beaumontois, le concours récompense 3 catégories :

- façades aménagées
- jardinets
- jardins

Vous pouvez vous inscrire en remplissant le formulaire ci-joint et en le déposant à la Mairie (Service manifestations) ou à la Mairie annexe de Beaumont.

Coupon à déposer avant le 30 juin

### BON À SAVOIR

Le concours juge uniquement ce qui est visible depuis la rue et prend en compte la disposition des lieux, des couleurs ainsi que la propreté et la pérennité de la réalisation

### PARTICIPEZ À L'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE-JARDIN

#### Bulletin de participation

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

62110 Hénin-Beaumont

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Quartier : ☐ Nord Ouest ☐ Sud ☐ Est ☐ Beaumont

La cérémonie des récompenses sera précédée de l'assemblée générale de l'association : l'inscription au concours vous offre le titre de membre de la Société d'horticulture pour l'année en cours, vous y serez cordialement invité. Votre catégorie de participation est déterminée par le jury.

Coupon à retourner à l'Hôtel de ville ou à la Mairie annexe de Beaumont.



## Risques Industriels dans l'Artois :

lancement d'une application pour être tous acteurs de notre sécurité.



De nombreuses industries se trouvent sur le territoire de l'Artois.

Certaines, en raison de leur activité ou des produits stockés, sont susceptibles de présenter des Risques Technologiques Majeurs.

C'est le cas, par exemple du site Polynt Composites qui se trouve sur la commune de Drocourt.

Même si les risques industriels majeurs restent exceptionnels, il est important que vous soyez informés, sensibilisés et que vous sachiez comment réagir en cas d'accident.

C'est pourquoi un guide, réalisé par les services de l'Etat, les industriels, les collectivités et les associations réunis au sein du S3PI Artois, vous sera envoyé d'ici peu si vous vous trouvez dans le PPI (Plan Particulier d'Intervention), ou à proximité. Ce périmètre est établi afin de délimiter les zones à risques industriels majeurs.

Un magnet accompagnera ce guide et rappellera les consignes à suivre en cas d'accident.

Par ailleurs, pour la première fois en France, une application gratuite et sans inscription dénommée « Face aux Risques » (FAR) a été créée pour vous permettre de disposer en permanence d'informations pérennes et d'un fil d'actualités régulier sur le site Polynt Composites.

Cette application vous permet aussi d'entrer en contact avec ce site, si vous êtes situés dans un périmètre proche.



**L'année scolaire 2022-2023 a été l'occasion de mettre en œuvre un nouveau dispositif, nommé Eco-école, ayant pour objet de réaliser des actions contribuant à s'engager dans le cadre des objectifs de développement durable tels qu'ils ont été définis par les Etats membres de l'ONU. Ces objectifs sont déclinés en 8 thèmes : alimentation, biodiversité, climat, déchets, eau, énergie, santé, solidarités.**

Ce dispositif a été mis en place en lien avec l'association TERAGIR et avec le soutien de l'Inspecteur de l'Education nationale. Le groupe scolaire Bracke Desrousseaux et les écoles élémentaires et maternelles Blum et Pantigny ont été choisis pour l'expérimenter.

Parmi ces 8 thèmes, celui des « déchets » a été retenu par les écoles Pantigny, la « biodiversité » par les écoles Blum et le thème « alimentation » par le groupe scolaire Bracke Desrousseaux. Un éco-comité a été créé pour chaque école concernée ; éco comité comprenant, selon l'école, des enseignants, des élèves, des parents d'élèves, le service Cadre de vie et, pour les écoles Blum, le Relais nature. Ces comités ont eu pour vocation à identifier et valider les actions pouvant être menées par rapport au thème choisi.

Les élèves sont placés au cœur de la démarche, de manière à ce qu'ils participent activement aux actions menées, soit en classe, soit à l'extérieur de l'établissement, en complément des nombreuses actions déjà engagées par les personnels enseignants.

En ce qui concerne les écoles Pantigny, l'accent est mis sur la valorisation des déchets alimentaires sous forme de compost qui pourra alimenter jardins pédagogiques et potagers dans l'enceinte des établissements, sur l'amélioration des modalités de tri sélectif des déchets en classe, avec l'installation de nouvelles corbeilles de tri, et dans les lieux de restauration, sur la sensibilisation des élèves au tri avec plusieurs actions menées (ou à venir).





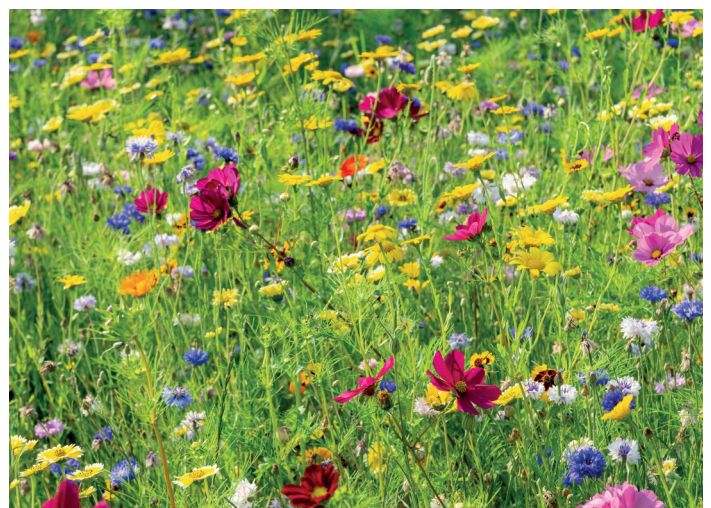
# Des écoles en mode « Eco »

Les établissements scolaires Blum ont axé leurs actions, en lien avec le Relais nature, sur la participation à la plantation d'arbres, d'arbustes et autres fleurs à pollinisation et sur l'installation de nichoirs et de mangeoires pour oiseaux. Ces activités favoriseront le développement de la faune et de la flore et permettront notamment l'étude des oiseaux en lien avec le dispositif Vigie Nature. Les oiseaux jouent un rôle important dans la régulation des insectes et dans la dissémination des graines. En outre, un projet intitulé « de la fleur au fruit » a permis, sous forme d'animations, de décrire le phénomène qui permet la transformation de la fleur en fruit et de sensibiliser les élèves sur le rôle essentiel des insectes pollinisateurs. Enfin, l'organisation d'une classe de découverte du milieu marin a été l'occasion pour les élèves de découvrir différentes espèces animales et végétales marines, de comprendre le mécanisme de la chaîne alimentaire et de constater la problématique des déchets en mer.

Quant au groupe scolaire Bracke Desrousseaux, il engagera également des mesures de valorisation des déchets alimentaires sous forme de compost. Ces mesures compléteront l'action des poules de l'école qui se régaleront d'ores et déjà d'une partie des déchets alimentaires, réduisant ainsi le volume de biodéchets jetés à l'issue des repas. En outre, la réalisation prochaine d'un livret de cuisine, après avoir organisé en classe avec les élèves des séances de préparation de repas, a pour objectif d'inciter les parents à appliquer les recettes afin de limiter l'utilisation de plats préparés et emballés, voire suremballés.

De cette manière, ils contribueront, d'une part, à réduire la consommation de produits éventuellement trop sucrés et contenant des additifs chimiques et d'autre part, à diminuer la production de déchets liés aux emballages de produits préparés.

D'autres actions seront engagées prochainement par les écoles et feront l'objet d'une communication dans le journal municipal.





## Du local et du fait maison à *La Ripaille*

Avenue des Déportés, un nouveau restaurant a ouvert ses portes il y a trois mois. La Ripaille propose une carte de planches de charcuterie et/ou de fromage, des burgers, des sandwiches et des sodas composés à partir de produits frais, locaux et de saison.

Mais loin des propriétaires, Baptiste et Océane, l'idée de malbouffe. Ici, tout est fait maison, jusqu'aux jus de fruits ! Les charcuteries sont tranchées à la minute, le saumon et les viandes fumées maison, les frites maison également... En ce qui concerne les légumes, ils proviennent de la ferme Martin toute proche.

Installés face à l'hôpital Charlon et à côté du lycée Pasteur, la clientèle est large et se compose principalement de lycéens et de familles, qui peuvent profiter d'un service en salle comme à emporter. Baptiste, formé à l'école hôtelière d'Orchies, a acquis de l'expérience dans différents types de restauration, allant des brasseries aux restaurants semi-gastronomiques en passant par des hôtels. Océane, quant à elle, a une formation dans le domaine du commerce et avait pour objectif de se mettre à son compte.

Ils ont donc lancé leur affaire en tant que microentreprise dans un premier temps avant de s'installer à Hénin-Beaumont avec pour objectif de proposer une cuisine de qualité, faite maison et de saison. Leur carte est diversifiée : vous trouverez également des plats végétariens pour que chacun puisse y trouver son bonheur.

**572 Av. des Déportés, 62110 Hénin-Beaumont**



## *La boutique Fleurazur* souffle sa 70<sup>e</sup> bougie !

C'est un véritable bond dans le temps qui s'est opéré à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de l'enseigne emblématique du centre-ville, Fleurazur ! C'est ici que Louise Détrez, actuelle propriétaire de la boutique, a été formée dès 2001 par Monsieur et Madame Liévin, fondateurs de l'enseigne en 1953, qui lui ont transmis l'amour du métier. C'est donc naturellement qu'elle a repris l'activité en 2019 au départ en retraite de ces derniers.

Aujourd'hui, c'est Louise qui transmet à ses apprentis et salariés l'art de la composition florale pour accompagner chaque moment de la vie de ses clients. À cette occasion, Monsieur le Maire, accompagné de Martine Croquelois, adjointe au Maire et de André Kalinarczyk, conseiller municipal, s'est rendu en boutique afin de souhaiter à toute l'équipe, un joyeux anniversaire. Ce 70<sup>e</sup> anniversaire marque le début d'un nouveau chapitre dans la vie de Fleurazur puisque la boutique fait peau neuve ! Nous vous invitons d'ores et déjà à venir découvrir l'intérieur de la boutique entièrement rénovée !



**64 rue Montpencher,  
62110 Hénin-Beaumont**



## Plein succès pour la fête du terroir !

Ce dimanche 8 mai, la Ville d'Hénin-Beaumont, avec le concours des commerçants du Marché de Beaumont, organisait la fête du terroir.

La météo capricieuse n'a pas empêché les promeneurs de venir faire leurs achats. Maraîcher, producteur de fraises, apiculteur, fromager, rôtiisseur, boucher chevalin, poissonnier, fleuriste et savonnier étaient présents pour proposer leurs produits locaux, frais et de saison. Pour compléter les animations de cette journée, le Ch'ti boucher a régalié plus de 80 convives avec son excellent cochon grillé et ses accompagnements, sur un air de bal musette !

L'Union des Commerçants d'Hénin-Beaumont s'est également associée à Intervilles, futur commerce héninois, pour désaltérer les participants et renouveler son opération pouvoir d'achat (10 € offerts par tranche de 40 € sur le marché).

Enfin, une exposition d'une quinzaine de tracteurs anciens a fait briller les yeux des petits, comme des grands !



Cet événement, qui rassemble des producteurs locaux, des artisans et des commerçants, a rencontré un franc succès lors des éditions précédentes. Il se déroulera sur la place Jean Jaurès, où une multitude de commerçants et d'artisans se réuniront pour proposer leurs produits uniques.

En plus des étals regorgeant de délices et de trésors artisanaux, les visiteurs pourront profiter d'une ambiance musicale animée. Des artistes locaux joueront en live à proximité des stands de restauration pour satisfaire chacun. Vous pourrez ainsi déguster de délicieux plats en famille ou entre amis, tout en profitant de l'atmosphère animée et des longues soirées d'été.

Nous sommes impatients de vous retrouver nombreux dès 18 h le 24 juin pour cette première soirée exceptionnelle.

## Village Nocturne des commerçants

**PLACE JEAN-JAURÈS**

**24 JUIN // 8 ET 22 JUILLET // 5 ET 19 AOÛT**







## Une nouvelle pâtisserie *Passion subtile...*

Auparavant, Jennifer Rallin était préparatrice en pharmacie. Son mari, David, était quant à lui dans la boulangerie depuis bien longtemps.

35 ans d'expérience et après avoir travaillé avec des meilleurs ouvriers de France, ils décident tous deux de se lancer dans l'ouverture d'une boutique, il y a 3 ans à Dourges. Mais Jennifer et David Rallin sont des habitués d'Hénin-Beaumont. Le couple nouvellement installé a rapidement pris possession du marché de Beaumont toutes les deux semaines.

Sollicités par la ville d'Hénin-Beaumont, ils ont trouvé près de la gare le local parfait pour s'étendre et ouvrir une nouvelle boutique. Après près d'un an de travaux qui les ont obligés à quasiment tout refaire, ils ont inauguré Passion Subtile les gourmandises le 22 mai.

Alors qu'à Dourges, le choix reste éclectique, à Hénin-Beaumont, ils ont décidé de plutôt s'orienter vers les pâtisseries et les viennoiseries. On pourra boire un coup ou manger un morceau dans une ambiance chic et cosy.

Passion subtile a aussi profité de sa connaissance des commerçants locaux pour créer des partenariats comme avec l'enseigne Au Ch'ti Boucher afin de confectionner des produits salés en boulangerie.

**Rendez-vous dès à présent  
au 351 avenue Victor Hugo.**

**Ouvert du mardi au samedi de 6 h 30 à 19 h  
et le dimanche de 6 h 30 à midi.**

Un évènement organisé par

 **envie**  
L'Électroménager Rénové Garanti



 /Envie Hénin-Beaumont

**LES BEAUX JOURS  
DU RÉEMPLOI** 

**PARTICIPEZ À NOTRE JOURNÉE DÉCOUVERTE  
SUR LE THÈME DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**



**SAMEDI 10 JUIN**

**9H - 17H**

**3, CHEMIN DE BOIS-BERNARD  
À HÉNIN-BEAUMONT**



### Braderie et activités :

- Atelier sur l'économie circulaire et le réemploi
- Défouloir : venez vous défouler sur de l'électroménager !
- Voitures de collection
- Visites guidées de l'atelier
- Des offres sur l'électroménager reconditionné garanti

Partenaires :



 Cofinancé par  
l'Union européenne

MINISTÈRE  
DU TRAVAIL  
ET DE L'INSERTION

Envie nord - Siège social : 2, boulevard Thomson 59810 Lesquin - Association - RNA : W595010900  
N° SIREN : 383 407 541



# GRANDE BRADERIE

*Réservez votre emplacement  
dès maintenant*



La 67<sup>e</sup> édition de la Grande braderie se tiendra le dimanche 10 septembre de 7 h à 19 h.

## **Vous souhaitez exposer sur la grande braderie ?**

- Inscriptions des résidents : du 15 juin prochain au 31 juillet inclus
- Inscriptions des personnes extérieures : à partir du 1<sup>er</sup> août

### **Rues concernées :**

Place Jean Jaurès, rues Jules Guesde, Paul Vaillant Couturier, Pasteur, Jean-Jacques Rousseau, Lamartine, Elie Gruyelle et les Avenues Roger Salengro et Victor Hugo

### **Inscription :**

Service Manifestations (situé à l'accueil de l'Hôtel de Ville), du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, muni d'une pièce d'identité, ainsi que de la somme requise pour l'inscription à savoir 2 euros le mètre linéaire.

# Inscriptions :



## Colonies :

**Hénin-Beaumont offre aux enfants et aux adolescents des colonies de vacances passionnantes pour l'été 2023.**

Pour les enfants de 6 à 12 ans, quatre destinations sont proposées : Plérin, Saint-Jeoire, Le Grau-du-Roi et Pissos. Les adolescents de 13 à 17 ans auront également l'occasion de vivre des aventures palpitantes à Gavà, Flaine, Vieux-Boucau et Pissos.

Les inscriptions auront lieu au sein du service Éducation - Jeunesse aux dates indiquées ci-après, de 8h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Les lundi 22 et mardi 23 mai 2023 :

Inscriptions réservées aux enfants de la commune qui ne sont jamais partis en séjour de vacances.

Du mercredi 24 au vendredi 26 mai 2023 :  
Inscriptions réservées aux enfants de la commune.

Du lundi 29 Mai au vendredi 2 juin 2023 :  
Inscriptions de tous les enfants, sans conditions particulières.

Pour plus d'informations, contactez le Service Éducation - Jeunesse au 03 21 74 91 91.

Offrez à vos enfants des vacances inoubliables remplies d'aventures et de découvertes !

## Centres de loisirs :

Les accueils de loisirs seront ouverts de 9 h à 17 h aux enfants âgés de 3 à 13 ans. La 1<sup>ère</sup> session se déroulera du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2023 dans les écoles Blum ou Pantigny, la 2<sup>e</sup> du lundi 31 juillet au vendredi 18 Août 2023 au groupe scolaire Pantigny. Le centre de loisirs sera fermé le vendredi 14 juillet et le mardi 15 août 2023. Une garderie payante sera proposée de 7 h à 8 h 45 et de 17 h 15 à 19 h.

Vous pouvez inscrire vos enfants du samedi 3 au mercredi 7 juin 2023, en ligne via le portail famille et du mercredi 14 au vendredi 16 juin 2023, au guichet du Service Éducation - Jeunesse situé au 143 avenue des Fusillés.

**Pour plus d'information, veuillez contacter le service Éducation-Jeunesse au 03 21 74 91 91.**





## SERVICE CARTES D'IDENTITE - PASSEPORTS :

une fermeture tardive une fois  
par mois !

Afin de faciliter les démarches des personnes ne pouvant se déplacer pour l'instruction de la demande d'un titre sécurisé (sur rendez-vous) ou le retrait (sans rendez-vous) d'un titre pendant les horaires d'ouverture ordinaires :

Le service des titres sécurisés (Cartes nationales d'identité et/ou passeports) situé en mairie annexe, 337 rue Saint-Martin est ouvert le 1er mercredi de chaque mois de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.

Prochaines dates concernées : les mercredis 7 juin et 5 juillet 2023.

Pour tout renseignement, les agents du service sont à votre disposition au 03.21.74.99.83. (prise de rdv) / 03.21.20.21.25. (renseignements divers)



## EXAMENS, PERMIS DE CONDUIRE :

un titre d'identité périmé depuis  
moins de 5 ans doit être accepté !

Au regard des difficultés rencontrées depuis plus d'un an maintenant sur le territoire national quant au renouvellement des titres d'identité (forte affluence et donc difficultés pour avoir un rendez-vous rapidement, rendez-vous auquel il faut ajouter le délai de production et de livraison du titre), les dispositions mises en place en 2022 sont reconduites en 2023 : les élèves et étudiants devant passer un examen ou le permis de conduire pourront présenter un titre d'identité périmé depuis moins de 5 ans.

Rappel : les rendez-vous pour les demandes de titres sécurisés peuvent être pris directement sur le site « [rdv360.com](http://rdv360.com) » ou via le site « [vitemonpasseport.fr](http://vitemonpasseport.fr) ».

Vous pouvez également prendre rendez-vous par téléphone au 03.21.74.99.83.



## Changement de nom : une simple déclaration à l'état-civil

Une personne majeure peut désormais choisir de porter le nom de sa mère, de son père ou les deux.

Cette procédure, introduite dans le Code civil par la loi du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation n'est, par contre, possible qu'une seule fois dans sa vie. Vous pouvez retirer le dossier à l'accueil de la mairie, ou le télécharger sur le site de la ville.

Un parent peut aussi ajouter son nom, à titre d'usage, à celui de son enfant, en informant l'autre parent. Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord sera nécessaire. Hormis ces nouvelles dispositions, la procédure de changement de nom (adoption d'un autre nom que celui des parents, francisation du nom de famille, etc.) reste identique et doit passer par un agrément du ministère de la Justice, qui peut le refuser s'il estime que les raisons invoquées sont insuffisantes, et par une publication légale si la demande est acceptée.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser aux agents du service état-civil au 03.21.74.99.80.

## Recensement des supports publicitaires



Un inventaire des publicités, enseignes et préenseignes aura lieu sur l'ensemble de la commune.

Cette mission, qui sera réalisée à partir du mois de juin prochain par des agents du bureau d'études GOPUB Conseil, s'inscrit dans une volonté d'améliorer et de rendre cohérente la qualité du paysage urbain, pour tendre vers une meilleure qualité de vie et pour une ville durable, dynamique et attractive. À cet effet, un agent topographe sera donc amené à arpenter le territoire communal afin de réaliser un relevé des surfaces des supports publicitaires et prendre les photographies correspondantes afin de disposer de données actualisées.

Plus d'informations :  
[service.cadredevie@mairie-heninbeaumont.fr](mailto:service.cadredevie@mairie-heninbeaumont.fr)





## Usage de drogues : Quand l'amende forfaitaire entre en jeu

Dans certains cas précis, l'usage de drogues illicites peut donner lieu à une amende forfaitaire, c'est-à-dire une sanction pénale qui évite le passage par un procès. Cette décision est prise par des agents habilités, tels que des policiers ou des gendarmes, qui constatent l'infraction. Il est important de connaître les conditions et les conséquences liées à cette procédure.

Si vous êtes surpris en train de consommer des drogues interdites, comme le cannabis, l'ecstasy, la cocaïne, le LSD, ou si vous êtes en possession de petites quantités, les forces de l'ordre ont le pouvoir de vous infliger une amende forfaitaire.

Cela implique le paiement d'une somme d'argent au Trésor Public. Néanmoins, cette procédure d'amende forfaitaire est uniquement possible lorsque l'infraction est constatée par procès-verbal électronique (PVE).

Il convient de noter que si l'infraction n'est pas constatée par PVE ou si vous détenez une quantité importante de drogue, ou encore si le type de drogue est assimilé à des drogues dures telles que l'héroïne ou le crack, la procédure se déroulera directement devant le tribunal.

Le montant de l'amende forfaitaire s'élève à 200 €. Toutefois, si vous payez cette amende dans les 15 jours, le montant minoré est de 150 €.

À l'inverse, si vous ne payez pas l'amende dans les 45 jours, le montant sera majoré à 450 €. Il est important de souligner que cette infraction sera inscrite à votre casier judiciaire et pourra être prise en compte en cas de récidive.

Aussi, il est nécessaire de souligner que le refus de se soumettre aux vérifications telles que les analyses ou les examens médicaux, cliniques ou biologiques visant à déterminer la nature des stupéfiants est puni d'une peine de 2 ans d'emprisonnement et d'une amende de 30 000 €.

En cas de non-paiement de l'amende forfaitaire, l'affaire est soumise à un traitement judiciaire qui peut aboutir à un procès devant le tribunal correctionnel.

## Les voleurs du PACTE interpellés grâce aux renseignements de la Police municipale

Le mois d'avril a vu la résolution d'une belle affaire.

En effet, depuis quelques semaines, un groupe d'individus avait jeté son dévolu sur une épicerie solidaire et volait des denrées alimentaires destinées à des personnes dans la précarité.

Outre le fait que cela constitue un délit, ces faits abjects ont privé des personnes dans le besoin.

Suite à la surveillance accrue du site par les policiers municipaux et les opérateurs du CSU, des renseignements ont permis aux enquêteurs de la police nationale d'interpeller les auteurs de ces faits.

## Intimidations et agressions : **Tolérance 0 !**

La Municipalité d'Hénin-Beaumont constate de plus en plus régulièrement des actes d'agression ou d'intimidation verbales envers les agents de notre ville.

Le mois dernier encore, la Police municipale a dû intervenir au CCAS suite à une agression sur une employée de la Ville. L'intervention très rapide des agents de la Police municipale a permis de mettre fin à ces agissements.

Ce phénomène qui n'est pas propre à notre commune touche l'ensemble des corps de fonctionnaires allant des sapeurs-pompiers aux fonctionnaires territoriaux et est jugé très préoccupant. Les menaces et intimidations n'accéléreront pas le traitement de votre demande. **La Municipalité invite systématiquement les agents victimes à déposer plainte.**

Pour rappel, le fait d'user de menaces ou de violences ou de commettre tout autre acte d'intimidation à l'égard de toute personne participant à l'exécution d'une mission de service public est puni de 5 ans d'emprisonnement et de 75.000 € d'amende.



## GROUPE MAJORITAIRE

### MENSONGES, HARCÈLEMENT, MYTHOMANIE : QUAND L'OPPOSITION PÊTE LES PLOMBS

A quoi reconnaît-on des élus jaloux et aigris ? A leur propension à mentir, manipuler, désinformer dans le but unique de tout critiquer et de salir.

Trois exemples qui en disent long sur les manipulations de l'opposition hystérique :

- Sur les tarifs de la future piscine : l'opposition prétend que l'entrée pour les associations de la ville sera payante alors qu'elle était gratuite auparavant. Soit les élus de l'opposition mentent, soit ils sont totalement incompetents, ou peut-être les deux à la fois puisque les associations (club nautique, Hénin endurance team, club de plongée...) continueront bien évidemment de bénéficier de la gratuité, comme le stipule le contrat qui lie la Ville au prestataire et que l'opposition n'a manifestement pas lu. Et dire que ces nullités prétendent vouloir gérer la ville, alors qu'elles ne maîtrisent pas le moindre dossier.

Lorsque l'opposition prétend que le tarif va augmenter de 60 %, c'est encore un mensonge puisque l'abonnement de lancement (à souscrire lors du mois d'ouverture de la piscine en juillet), à raison de 16 euros par mois, permettra d'accéder à la piscine de manière illimitée. A titre d'exemple, avec cette offre d'ouverture, si vous allez à la piscine tous les jours, alors l'entrée vous reviendra à moins de 50 centimes la séance ! D'autres tarifs avantageux seront également disponibles.

Autre attrait de cette nouvelle piscine : elle sera ouverte tous les jours, ce qui n'était pas le cas auparavant, et avec une amplitude horaire plus large, ce que l'opposition se garde bien de vous dire puisque sa seule obsession est de vous manipuler et de dénigrer la ville.

- Deuxième exemple : l'inénarrable Piret, qui n'arrive décidément pas à lire un budget et dont les compétences financières sont particulièrement limitées, affirme que Steeve Briois n'a pas tenu sa promesse d'offrir une salle des fêtes aux Héninois et aux Beaumontois.

Cela pourrait être risible, s'il ne s'agissait pas d'un nouveau mensonge aux habitants d'Hénin-Beaumont. Ainsi, une salle polyvalente (Espace de l'Abbaye) d'une capacité d'accueil de près de 1.000 personnes va ouvrir à côté de la piscine dans les prochains jours. Cet équipement de très haute qualité pourra notamment servir à des événements prestigieux (sportifs ou culturels). Une autre salle (celle du Cèdre Bleu) sera inaugurée dès l'année prochaine à destination des seniors, au sein du nouveau complexe du Cèdre bleu, en plein centre-ville, et pourra accueillir plus de 300 personnes. Enfin, la salle Darcy (ancien restaurant scolaire) va être rénovée et agrandie pour que les associations puissent davantage l'utiliser et y accueillir plus de monde. Vous le voyez, les propos de Patrick Piret sont dignes d'un mythomane.

- Troisième exemple : à l'incompétence des élus d'opposition s'ajoute le harcèlement. Ainsi, Inès Taourit, pseudo-présidente de groupe, n'hésite pas à faire pression de manière lourde et insistante sur les agents de la Commune. Courriels, lettres recommandées : les services municipaux doivent subir un véritable harcèlement de sa part pour obtenir des informations qu'elle obtiendrait de toute façon dans les délais classiques de l'administration.

Elle qui est employée municipale – sans concours – dans une municipalité d'extrême-gauche connaît parfaitement les usages d'une collectivité : elle met donc en parfaite connaissance de cause la pression sur les agents de notre ville, qu'elle prétend par ailleurs défendre. Drôle de manière de le faire !

## GROUPE MINORITAIRE

Comme beaucoup de villes du secteur, la piscine a été réhabilitée, et elle rouvre enfin ! Notez que S.Briois a menti en 2019 en promettant qu'« il n'y aura pas d'augmentation des prix ». Mensonge : l'entrée adulte coûtait 2,20€, elle coutera désormais 3,50€ soit une hausse de 60% ! L'entrée pour les associations de la ville sera payante, alors qu'elle était gratuite. Et la comparaison avec la piscine de Carvin est grotesque puisqu'elle fait 2 fois la nôtre. Vos élus ont aussi proposé un tarif préférentiel pour les foyers aux bas revenus et pour les seniors. « On ne vous attend pas pour le faire » a répondu le maire. Mais là aussi, il a encore menti. M.Tondelier, I.Taourit, G.Ranieri

## NON-INSCRIT

Plutôt que de railler bêtement nos propositions, S. Briois serait bien inspiré de sortir de ses promesses vieilles de 10 ans et d'offrir aux héninois et aux associations une salle des fêtes digne de notre ville. Patrick PIRET



# Centre social

## planning de juin 2023

| LUNDI                                                                                                               | MARDI                                                                                                                                                               | MERCREDI                                                                                                                                                  | JEUDI                                                                                                    | VENDREDI                                                                                            | SAMEDI                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>5</b><br><b>atelier chant</b><br>salle Darcy<br>14 h - 15h<br><br><b>atelier jardinage</b><br>14 h 30 - 16 h 30  | <b>6</b><br><b>mémo gym</b><br>salle Prévert - 9 h<br><br><b>atelier cuisine</b><br><br><b>art thérapie</b><br>14 h - 16 h<br><br><b>relaxation</b><br>16 h - 17 h  | <b>7</b><br><b>Baby gym</b><br>9 h 30 - 11 h 30<br><br><b>sensibilisation au numérique</b><br>10 h<br><br><b>atelier parents/ enfants</b><br>14 h - 16 h  | <b>8</b><br><b>Remise en forme</b><br>9 h 30 - 11 h 30<br><br><b>loisirs créatifs</b><br>14 h - 16 h 30  | <b>9</b><br><b>marche</b><br>9 h 30 - 11 h 30<br><br><b>atelier jardinage</b><br>14 h 30 - 16 h 30  | <b>10</b><br><b>Nettoyons la nature</b><br>RDV au Terril<br>St-Henriette<br>9 h 30                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>12</b><br><b>atelier chant</b><br>salle Darcy<br>14 h - 15h<br><br><b>atelier jardinage</b><br>14 h 30 - 16 h 30 | <b>13</b><br><b>mémo gym</b><br>salle Prévert - 9 h<br><br><b>atelier cuisine</b><br><br><b>art thérapie</b><br>14 h - 16 h<br><br><b>relaxation</b><br>16 h - 17 h | <b>14</b><br><b>Baby gym</b><br>9 h 30 - 11 h 30<br><br><b>sensibilisation au numérique</b><br>10 h<br><br><b>atelier parents/ enfants</b><br>14 h - 16 h | <b>15</b><br><b>Remise en forme</b><br>9 h 30 - 11 h 30<br><br><b>loisirs créatifs</b><br>14 h - 16 h 30 | <b>16</b><br><b>marche</b><br>9 h 30 - 11 h 30<br><br><b>atelier jardinage</b><br>14 h 30 - 16 h 30 | <b>DU LUNDI AU VENDREDI</b><br><br>écoute, orientation et organisation<br>14 h - 17 h 30<br><br><b>LUNDI, MARDI JEUDI ET VENDREDI</b><br><br>aide aux devoirs<br>17 h 15 - 18 h 15<br><br>Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le centre social au 03 21 77 22 80.<br><br>Centre social<br>rue Louise Michel |
| <b>19</b><br><b>atelier chant</b><br>salle Darcy<br>14 h - 15h<br><br><b>atelier jardinage</b><br>14 h 30 - 16 h 30 | <b>20</b><br><b>mémo gym</b><br>salle Prévert - 9 h<br><br><b>atelier cuisine</b><br><br><b>art thérapie</b><br>14 h - 16 h<br><br><b>relaxation</b><br>16 h - 17 h | <b>21</b><br><b>Baby gym</b><br>9 h 30 - 11 h 30<br><br><b>sensibilisation au numérique</b><br>10 h<br><br><b>atelier parents/ enfants</b><br>14 h - 16 h | <b>22</b><br><b>Remise en forme</b><br>9 h 30 - 11 h 30<br><br><b>loisirs créatifs</b><br>14 h - 16 h 30 | <b>23</b><br><b>marche</b><br>9 h 30 - 11 h 30<br><br><b>atelier jardinage</b><br>14 h 30 - 16 h 30 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>26</b><br><b>atelier chant</b><br>salle Darcy<br>14 h - 15h<br><br><b>atelier jardinage</b><br>14 h 30 - 16 h 30 | <b>27</b><br><b>mémo gym</b><br>salle Prévert - 9 h<br><br><b>atelier cuisine</b><br><br><b>art thérapie</b><br>14 h - 16 h<br><br><b>relaxation</b><br>16 h - 17 h | <b>28</b><br><b>Baby gym</b><br>9 h 30 - 11 h 30<br><br><b>sensibilisation au numérique</b><br>10 h<br><br><b>atelier parents/ enfants</b><br>14 h - 16 h | <b>29</b><br><b>Remise en forme</b><br>9 h 30 - 11 h 30<br><br><b>loisirs créatifs</b><br>14 h - 16 h 30 | <b>30</b><br><b>marche</b><br>9 h 30 - 11 h 30<br><br><b>atelier jardinage</b><br>14 h 30 - 16 h 30 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

## Marchés aux puces 2023

### A VOS AGENDAS

**Samedi 3 juin de 8 h à 18 h**

**Les Chti's seniors**

Rues Marceau, Sainte-Barbe, Carpentier, Humez et Portenart  
06 51 90 08 77

**Samedi 17 juin de 9 h à 17 h**

**Les Petits pirates de Kennedy**

Rues Kennedy, de Conchali et allée Kennedy  
07 81 53 27 68

**Dimanche 25 juin de 7 h à 17 h**

**La grande Récré**

Rues de l'Authie, de la Sensée et de la Canche  
06 17 14 77 58

**Dimanche 2 juillet de 7 h à 17 h**

**Les Anciens combattants**

Boulevard Fallières  
06 59 28 56 32

**Samedi 8 juillet de 7 h à 17 h**

**La belle étoile de Noël**

Rues Margodillots, Fougères, Copin, et Macé  
06 35 79 58 28

**Samedi 5 août de 7 h à 17 h**

**Loisirs et créations**

Cité Foch  
07 83 05 81 15

**Samedi 12 août de 7 à 17 h**

**ALPH**

Boulevard des frères Delrue et rues adjacentes  
06 83 09 81 36

**Dimanche 10 septembre**

**Grande braderie**

Centre-ville  
03 21 74 87 27

**Samedi 16 septembre de 7 h à 17 h**

**Darcy en folie**

Cité Darcy  
06 01 82 73 18



10 & 11  
juin

# Les Médiévales *d'Hénin-Beaumont*

**ANCIENNE GARE DE BEAUMONT**



HÉNIN-BEAUMONT